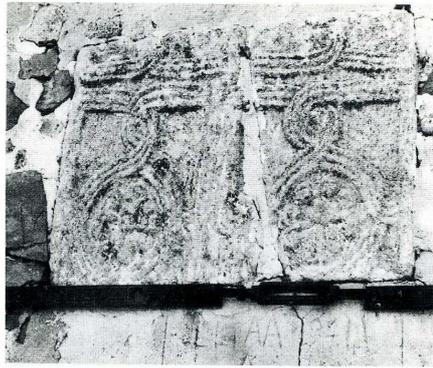


CHÂTEAUREDON

(Alpes-de-Haute-Provence, canton de Mézel, arrond. de Digne, 40 hab.)

Chapelle Saint-Michel-de-Cousson. A vol d'oiseau, la chapelle de Saint-Michel-de-Cousson est distante de Digne d'environ cinq kilomètres et demi. A 1 516 mètres d'altitude, elle s'élève dans un site exceptionnel, au sommet d'une falaise d'où elle fait face, vers le nord, au massif du sommet de Cousson et d'où elle domine les trois vallées de la Bléone, des Eaux-Chaudes et de l'Asse.

Quatorze actes, conservés dans le *Cartulaire* de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille permettent de reconstituer en partie l'histoire de la fondation de cette *cella*, dont l'origine remonte aux environs de l'année 1035. Cinq



Châteauredon
(Alpes-de-Haute-Provence).

autels sont mentionnés à cette date, comme situés à l'intérieur de l'édifice. Ce nombre impair pourrait suggérer un oratoire de plan circulaire ou quadrangulaire, comportant un autel en son centre. Il ne reste malheureusement aucun vestige visible de la chapelle construite en 1035. Seules deux dalles décorées d'entrelacs (aujourd'hui déposées au musée de Digne) avaient été trouvées dans le cimetière ménagé au pied de l'oratoire et utilisées en remploi. Leur témoignage est précieux pour la chronologie de ces survivances de l'art carolingien dont il subsiste bien d'autres exemples dans le midi de la France.

La chapelle actuelle, construite au XVII^e siècle, a été grossièrement réparée à une date postérieure, à la suite d'un ouragan. Le plan qu'elle dessine sur le sol est un carré presque parfait. Ce plan est superposable à celui du célèbre oratoire de Saint-Michel d'Aiguille au Puy. Ce dernier avait été fondé en 982, en un lieu qui ne pouvait « être atteint jusqu'alors que par les plus agiles », comme le dit un document contemporain. On sait le considérable succès que connut le culte de saint Michel au début du Moyen Age. L'oratoire de Saint-Michel-de-Cousson est un exemple de la longue survivance de cette dévotion, puisque l'on nous dit que ses pèlerinages se sont poursuivis jusqu'à nos jours. Ceci suffirait à justifier la sollicitude de la Sauvegarde de l'Art Français à l'égard d'un monument admirablement situé et qui porte témoignage sur un très long passé. Nous avons eu une autre raison de traiter sans parcimonie un édifice très maltraité par les ans, c'est que le dossier de sa restauration a été préparé de façon tout à fait exemplaire par Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. Celui-ci a tout prévu, jusqu'à l'hélicoptère nécessaire pour conduire à pied d'œuvre le matériel et les matériaux nécessaires. La subvention de la Sauvegarde de l'Art Français (20 000 F) s'est ajoutée aux participations de l'État, du département, de la ville de Digne et de l'Association des mainteneurs de chapelles.

Bibliographie. — HUBERT (M.-C.), *La fondation de la cella de Saint-Michel-de-Cousson*, p. 111 de ce Cahier.